

MRH CITYA ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION

TABLEAU DES GARANTIES



Les garanties accordées sont définies aux Conditions Générales MRH CITYA réf 310_201909. Elles sont téléchargeables sur le lien <https://www.citya.com/louer/mrh-citya-assurances>

L'assurance de vos biens	Limites de garanties
<ul style="list-style-type: none"> Mobilier (objets usuels) : <ul style="list-style-type: none"> - bijoux et objets précieux dans les pièces d'habitation - objets usuels dans les dépendances et dans les garages <p><i>Exclusion des bijoux et objets précieux dans les dépendances et dans les garages.</i> <i>Exclusion des objets de valeur (tableaux, collection d'objets rares etc... et de valeur unitaire > 5 000 €).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 20 000 € € <ul style="list-style-type: none"> - Plafond de 1 500 € - Plafond de 1 500 €
<ul style="list-style-type: none"> Bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> Valeur de reconstruction vétusté déduite Indemnisation complémentaire : montant de la vétusté dans la limite de 25% du montant de l'indemnité de base.
L'assurance de vos frais	Limites de garanties
<ul style="list-style-type: none"> Frais annexes et supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> 5% de l'indemnité versée pour les dommages à vos biens
L'assurance de votre responsabilité civile	Limites de garanties
<ul style="list-style-type: none"> Dommages corporels seuls 	<ul style="list-style-type: none"> 100 000 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Dommages matériels et immatériels seuls 	<ul style="list-style-type: none"> 15 000 000 €
<ul style="list-style-type: none"> En tant que locataire pour la perte des loyers subie par le propriétaire 	<ul style="list-style-type: none"> Dans la limite de 2 ans de loyers
<ul style="list-style-type: none"> Dommages corporels, matériels et immatériels confondus 	<ul style="list-style-type: none"> 100 000 000 €
L'assurance de votre défense	Limites de garanties
<ul style="list-style-type: none"> Garantie Défense - Recours 	<ul style="list-style-type: none"> 8 000 €
L'assistance	Limites de garanties
<ul style="list-style-type: none"> Assistance habitation, à domicile, aux personnes en déplacement Informations juridiques vie pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Voir Conditions Générales MRH CITYA réf 310_201909

CITYA ASSURANCES - SAINT PIERRE ASSURANCES - Société anonyme par action simplifiée à associé unique au capital de 303 619 euros - RCS Tours 519 106 108 - 7, rue du Docteur Herpin, 37000 TOURS - Tél. : 02 47 70 10 16 - Société de courtage en assurances. - n° ORIAS 11 060 653 (www.orientas.fr).

ALTIMA ASSURANCES - Société anonyme au capital de 49 987 960 € entièrement libéré. Siège social : 275 rue du stade - 79180 CHAURAY - RCS Niort 431 942 838 - Entreprise régie par le Code des assurances.
Entreprises soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 49 95 40 00 - www.acpr.banque-france.fr.

